

## La générosité en Belgique

*«La philanthropie est grandissante tant au sein des entreprises que des particuliers», explique Ludwig Forrest, conseiller au sein de la Fondation Roi Baudouin. «Les besoins criants et la crise financière ne font que grossir la part du gâteau chaque année.»*

La philanthropie a un rôle prépondérant dans le soutien ou le développement d'intérêts sociétaux ou sociaux. Et ce même si le philanthrope se met rarement sous les feux des projecteurs. *«Les grands philanthropes sont souvent inconnus», reconnaît Diletta Brignoli, coordinatrice du Réseau belge de Fondations.*

Tous ne s'appellent pas Bill Gates. Ludwig Forrest confirme qu'aux Etats-Unis, il est normal de faire état de ses projets. En Belgique, le secteur se montre plus discret, mettant davantage l'accent sur le projet que sur le philanthrope. *«Souvent, l'objectif du philanthrope est de rendre ce que la société lui a donné», avance Diletta Brignoli. «On se réveille rarement philanthrope», renchérit Brigitte Duvieusart, conseillère à la Fondation Roi Baudouin. «On peut être révolté par un SDF qu'on croise tous les jours dans la rue. Une dame est un jour arrivée chez nous avec l'envie d'aider de vieux acteurs en situation de précarité. Dans sa jeunesse, fille d'acteur, elle avait été confrontée à des amis de son père qui n'arrivaient plus à nouer les deux bouts.»*

### Mais qui sont-ils alors?

Aidé de deux universitaires de l'ULg, la Chaire Baillet Latour s'est penchée sur le secteur. Son intention: dessiner le panorama de la philanthropie belge, plus de 13 ans après l'établissement d'un cadre légal pour les fondations.

Publiée en novembre dernier, sur base de chiffres de 2012, l'étude met en exergue que la Belgique compte 1.326 fondations d'utilité publique ou privées. À cela s'ajoutent encore les fonds, sorte

de petites fondations aux objectifs et moyens spécifiques, qui sont autonomes et dépourvus de personnalités juridiques. La Fondation Roi Baudouin en gère à cette heure quelque 450.

Plus de la moitié des fondations sont privées. Les fondations d'utilité publique, reconnues par le SPF Justice via arrêté royal et qui poursuivent 7 objectifs fixés par la loi (philanthropique, philosophique, religieux, scientifiques, artistiques, pédagogiques ou culturels), représentent près de 37%. *«Depuis 2003, plus d'une fondation privée se crée en moyenne chaque semaine»,* lit-on dans l'étude. Des chiffres en nette croissance mais, mais qui, face à des pays comme la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, où la pratique est plus ancienne encore, restent encore faibles.

### Un placement?

Cette évolution positive de la philanthropie est, en Belgique, le résultat d'une modification légale. Une loi régit, depuis 2003, les fondations et les dote d'un statut juridiques.

Plus de la moitié des fondations d'utilité publique est située à Bruxelles. Les fondations privées sont davantage répandues en Flandre (42%). Les 15 plus grandes fondations gèrent quelque 1,135 milliard d'euros dont plus de 415 millions pour l'unique Fondation Roi Baudouin.

Le philanthrope est-il dès lors un financier? *«Peu de personnes font de la philanthropie pour des raisons fiscales. C'est vrai que l'Etat est généreux et tout don de 100 euros est remboursé de 45 euros»,* explique Ludwig Forrest. *«Si le Belge ne fait pas de la philanthropie pour l'avantage fiscal, il l'apprécie!»*

Enfin, notons aussi que les fondations belges sont des acteurs économiques qui emploient plus de 7.000 personnes.